

#atelier

#coût

#sécurité

#sensibilisation

DÉCROISSANCE NUMÉRIQUE

Structure : POINT de M.I.R.



France

Île-de-France

L'association Point de M.I.R œuvre en faveur de la décroissance numérique, dénonce la violation des droits humains dans le domaine du numérique et ses dérivés et alerte le grand public sur les coûts environnementaux et sociaux.

Point de M.I.R se définit à travers trois axes forts :

- Une remise en question du bien-fondé de la croissance numérique Point de M.I.R se positionne en faveur d'alternatives visant à redonner à l'humain une place centrale.
- La dénonciation de la violation des droits humains Point de M.I.R milite en faveur des droits fondamentaux tout au long du cycle de vie (extraction, fabrication, utilisation et fin de vie) des équipements numériques.
- La mise en lumière des coûts environnementaux et sociaux Point de M.I.R est pionnière en matière de sensibilisation.

Point de M.I.R agit :

1. En proposant des ateliers de sensibilisation (grand public, établissements scolaires et associations) :
 - [Ateliers](#)
 - Formations
 - Conférences
 - Expositions
 - Collaborations à de nombreux travaux avec d'autres associations
 - Projets artistiques
 - Groupes de travail
 - Publications

En s'associant avec des structures en France et à l'étranger :

- [GoodElectronics](#)
- [Académie du Climat](#)
- [France Nature Environnement](#)

Liens

<https://www.point-de-mir.com/>